

de la répartition que les Communes y consentent & l'acceptent. Mr. le Marquis de Prié, croyant que s'il se servoit d'une autre voye, les difficultez pourroient s'aplanir, a remis cette affaire entre les mains du Fiscal & d'un Seigneur de la *Jointe*, qui ayant fait venir ces D^yens, & leurs ayant demandez la cause de leur refus, ceux-ci répondirent qu'ils avoient plusieurs raisons qu'ils déduisirent fort au long, mais qui n'ont point été rendues publiques, ainsi les choses sont toujours restées dans le même état, & le subside ne peut se lever, refusans toujours d'y donner leur consentement.

II. Mr. le Marquis de Losrios que S. M. I. & C. a nommé au Gouvernement de Gand, est arrivé de Vienne, & va prendre possession de cette importante Charge, qui est une des plus considerables des Pais-Bas.

III. Sur les avis que Mr. le Marquis de Prié avoit reçus que Sa Majesté Czariene devoit bientôt partir de Paris, & passer par Namur pour se rendre aux Eaux de Spa, S. E. avoit fait partir une Escorte de Cavalerie, & envoyé ordre aux Magistrats de rendre à ce Monarque tous les honneurs qui lui sont dûs, & contribuer à ce qui lui pourroit faire plaisir; ce Seigneur même se dispoisoit à partir pour l'aller recevoir, & s'aboucher avec lui: mais ayant été averti que ce Prince y étant arrivé, ne s'y étoit arrêté que cinq ou six heures pour visiter seulement les Fortifications de la Place, il n'est pas sorti de Bruxelles. L'arrivée de ce Prince & son départ furent même si précipitez, qu'il fut impossible à Mr. le Comte de Lanoy, Gouverneur